**Lettre ouverte du Snudi FO 93 aux syndicats départementaux**

**SNUipp FSU, SUD Education, CGT Educ’action et SE-Unsa**

Snudi FO 93

[Snudifo93@gmail.com](mailto:Snudifo93@gmail.com)

01 48 95 43 73

Aux syndicats départementaux  SNUipp-FSU, SUD Education, CGT Educ’Action, SE-Unsa, de Seine-Saint-Denis

Le 25 avril 2013,

Chers camarades,

La circulaire ministérielle sur les Projet Educatif Territoriaux est parue. En voici quelques extraits :

*«****Le projet éducatif territorial****(PEDT) (…) formalise une démarche (…) avant,****pendant****et après****l’école****…****Il peut (…) aller jusqu’à s’ouvrir, selon le choix de la ou des collectivités intéressées, à l’ensemble des temps scolaires (…) de l’école maternelle au lycée…****Le projet éducatif territorial****est élaboré à l’initiative de communes ou d’établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)****. La commune (…) assure la****coordination****des actions et leur****conformité avec les objectifs retenus****…****L’élaboration, la mise en œuvre et le suivi****du projet éducatif territorial relèvent des collectivités territoriales, et de leurs partenaires, notamment associatifs… »*

Cette circulaire ministérielle confirme la volonté du ministre de territorialiser l’Ecole, de transférer l’Education nationale aux collectivités territoriales. C’est la casse de l’Ecole républicaine, c’est la casse de nos garanties statutaires, de notre statut d’enseignant fonctionnaire d’Etat.

Les enseignants, tout comme les parents et les personnels communaux d’ailleurs, refusent cette réforme de l’Ecole.

**Moins de 18% des communes s’engagent dans la mise en place de la réforme.**

Les enseignants ont déjà largement exprimé leur refus de nouvelles dégradations de leurs conditions de travail, refusent d’être sous tutelle des collectivités territoriales, que ce soit par les grèves en particulier le 12 février, les manifestations, les rassemblements en mairie, les prises de position dans les écoles notamment dans les conseils d’écoles. Ainsi déjà 35 communes de notre département sur 40 ne mettent pas en place la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013.

Dans les 5 villes restantes, les maires doivent abandonner leur projet, le DASEN doit refuser les projets de mise en place. C’est le mandat clair donné par les collègues.

A Aubervilliers, où le maire souhaiterait mettre en place en 2013, ce dernier propose : des écoles A et des écoles B, des écoles finissant à 14h30 un jour puis à 16h le lendemain, des transferts d’élèves d’une école à une autre à 14h30, le périscolaire géré par des bénévoles, la suppression de la motricité en maternelle l’après-midi… Tout ceci dans l’unique but de « rationnaliser les locaux et les emplois ».

Que ce soit à Aubervilliers ou dans les circonscriptions de l’île-Saint-Denis/Saint-Ouen, du Pré-Saint-Gervais/Romainville/Les Lilas, quel sera l’emploi du temps des remplaçants ? des temps partiels ? Sur tout le département, quel sera l’emploi du temps des BD ? C’est l’annualisation du temps de service qui s’annonce… alors que notre statut définit nos horaires en heures d’enseignement hebdomadaires.

**Quelles que soient nos interprétations concernant cette réforme, nous ne pouvons accepter que les garanties statutaires, que les conditions de travail des enseignants soient dégradées.**

Pour passer outre la revendication des personnels le DASEN entend constituer un comité de suivi départemental relatif à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires avec la FCPE, les collectivités territoriales et un représentant des associations (en l’occurrence La Ligue de l’Enseignement), le 24 mai prochain.

Dans le supérieur le SNES-SUP FSU, le SNASUB FSU, le SNEP FSU, le SNEPRESS-FO, le SNTRS-CGT,  SUD, demandent l’abandon de la loi Fioraso qui se situe comme le décret sur les rythmes scolaires et la loi Peillon dans la logique de l’Acte III de la décentralisation. La territorialisation et ses conséquences sont elles plus acceptables à l’école qu’à l’université ?

Quelles que soient nos interprétations, **nous vous proposons que l’on se rencontre pour discuter de la meilleure manière de ne pas nous associer à ce comité de suivi, de ne pas nous associer à la mise en place de la réforme, de ne pas nous associer à la dégradation des conditions de travail des enseignants, à la remise en cause de leur statut**. Car rappelons-le, notre mandat, c’est eux !

Cette réforme qui n’a recueillie aucune voix au CTM, est affaiblie, nous ne pouvons pas la soutenir !

Souhaitez-vous que l’on se rencontre en intersyndicale dans les premiers jours de la rentrée de mai ?

*César Landron, secrétaire départemental, et Adrien Duquenoy, secrétaire départemental adjoint, pour le Snudi FO 93.*